



Déclaration liminaire du Comité Technique du 9 décembre 2011

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons débiter ce comité sans aborder le contexte économique et social dégradé.

Le prétexte de la crise a bon dos pour justifier la préservation des institutions financières et des catégories les plus fortunées, en s'attaquant toujours plus aux plus démunis et aux agents de la fonction publique, désignés à la vindicte médiatique comme les causes de tous les déficits. Nous voulons affirmer ici qu'il n'en est rien, et que nous en avons assez de nous voir insultés et mis en cause dans nos garanties statutaires, qui ne sont que la contrepartie des obligations de service public dont nous nous acquittons chaque jour au milieu des pires difficultés.

Dans tous les pays, la facture colossale générée par le sauvetage des banques est aujourd'hui payée par les plus fragiles et les plus pauvres, tandis que les fauteurs de crise sont largement épargnés. 51 % des foyers fiscaux déclarent un revenu fiscal de référence inférieur à 1 500 € mensuels, 31 % des foyers fiscaux déclarent un revenu fiscal de référence inférieur au SMIC, 25 % des foyers fiscaux déclarent un revenu fiscal de référence inférieur au seuil de pauvreté soit 9 064 460 foyers survivent avec moins de 860 € par mois.

Nous dénonçons en particulier le énième plan de rigueur présenté par le premier ministre, dont l'essentiel des mesures va, encore une fois, peser sur les salariés. L'actualité récente démontre déjà la faillite de ces choix politiques : sur fond de désarroi social, de paupérisation, de perte de confiance dans l'avenir et d'incertitudes générées par les attaques contre les systèmes de protection sociale (dont sur-taxation de nos mutuelles), l'économie ne peut renouer avec la croissance. Chaque jour apporte son lot de mesure régressives. La dernière en date : les délais de carence. Encore une fois, au nom de la résorption de la dette et des déficits, le gouvernement entend faire payer aux salariés le prix de la crise d'un système en faillite, mais qu'il soutient avec acharnement. Accusés d'être trop malades, les travailleurs se verraient imposer à nouveau une régression de leurs droits en matière de protection sociale. Au prétexte de l'équité, le gouvernement cherche à opposer salariés du secteur privé et agents de la fonction publique, appuyé en cela par les propos du Président de la république lors d'une visite d'une unité de production industrielle. Cette diatribe supplémentaire contre les fonctionnaires est insupportable.

Pour les agents de l'Etat, la coupe est pleine et plus que pleine :

- le gel des salaires pour 2011 et 2012 ;
- la suppression massive d'emplois synonyme d'aggravation des conditions de travail et d'altération de la qualité du service public rendu ;
- la hausse des cotisations retraites synonyme d'amputation du pouvoir d'achat ;
- la RGPP synonyme de bradage des missions publiques.

A présent, la coupe déborde largement.

Les documents de travail de ce comité technique ne sont en fait, qu'une succession de notes administratives émanant de la Direction Générale.

Auparavant, un compte rendu avec ses explications et son application dans le département était donné en document de travail et les notes étaient jointes en annexe.

Ce n'est pas aux organisations syndicales de lire les notes, de les appréhender et de les condenser !

Ceci rejoint le constat fait depuis la mise en place de la DDFIP : y a-t'il encore un pilote dans l'avion ?

Il n'y plus de synthèse de note, plus d'explications, plus de réunions métiers avec des référents, bref on ne sait plus qui fait quoi et vers qui se tourner en cas de problèmes.

Dans les services, les agents sont inondés de notes sur la messagerie. A eux d'en faire le tri, de les résumer et de les appliquer. Comment faire face avec l'accumulation des charges de travail et la diminution des effectifs !!!

Hier avait lieu la convention des cadres A. La CGT Finances Publiques s'interroge sur la présentation d'un nombre important de points lors de cette réunion alors qu'ils ne sont présentés aux organisations syndicales qu'aujourd'hui.

Concernant le comité technique de ce jour, la CGT Finances Publiques s'interroge sur l'inscription à l'ordre du jour des valeurs locatives des biens professionnels.

Concernant les DSO, dépenses sans ordonnancement et non dégrèvements sans ordonnancement, le suivi sera dorénavant confié aux SIE et SIP suite à la mise en place de « chorus ».

La CGT Finances Publiques dénonce ce glissement de tâches vers des services déjà au bord de l'asphyxie sans agent supplémentaire. Elle exige que soit mesuré le surcroît de travail.

Concernant la campagne impôt sur le revenu, la CGT Finances Publiques dénonce une fois de plus l'emploi des auxiliaires à la saisie des déclarations, laissant aux agents pourtant qualifiés, l'ouverture des enveloppes et le tri des déclarations : c'est le monde à l'envers !

Concernant les ponts naturels 2012, force est de constater que nous n'avons aucun document ! Quid du résultat du sondage proposé aux agents ?

La CGT Finances Publiques dénonce le vote global des 4 ponts et non un vote par date. De plus, pourquoi les deux ponts de mai, sous prétexte de vacances scolaires (quel rapport ?) n'ont pas été proposés au vote ? La campagne impôt sur le revenu ne serait elle pas la seule responsable ?

Pour conclure, la CGT Finances Publiques tient à rappeler les conditions de travail intenable des agents dans les services, induites par les suppressions d'emploi et ce ne sont pas les 16 d'ores et déjà annoncées dans notre département qui vont les rassurer.